

Haie fruitière et comestible.

Proposition de convention tripartite entre la commune de Sarp, la fédération Rénova et le Bureau Montagne des Nestes.

1

La commune.

La commune fournit des bandes de terrain de 3 mètres de large sur 50 mètres de long et de 7 mètres de large sur 30 mètres de long, soit 80 mètres linéaires au total.

L'implantation exacte de la haie sera présentée en annexe.

Dans un premier temps, la commune pourra mettre en œuvre le désherbage mécanique des lignes sur 1,5 m de large, le labour sur 10 cm de profondeur et le passage d'un socle sur 50 cm de profondeur au centre de ces bandes de terre. La date butoir pour l'exécution cette tâche est le 15 février 2016.

La commune pourra placer une clôture faite de deux fils électriques, un haut et un bas, positionnés sur des piquets tout autour des bandes de terre travaillées. La commune fournira une batterie électrique pour mettre les fils sous tension. La date butoir pour cette tâche est le 25 février 2016.

La commune et la population bénéficieront de la fructification des végétaux mis en place.

La commune pourra organiser des manifestations autour de la récolte et de sa transformation.

La population humaine aura un accès libre au grignotage sur place, et pourra récolter l'équivalent des besoins d'une consommation familiale.

La haie sera utilisée pour fournir des végétaux (plants, graines, boutures, greffons, marcottes) aux projets de vergers partagés et jardins partagés en cours d'élaboration dans les environs.

2

La fédération Rénova.

La fédération Rénova propose:

le partage des connaissances en lien avec le réseau « Semences paysannes »,

les observations et l'évaluation en lien avec l'I.N.R.A,

les compétences de l'équipe de travail de Rénova autour du recensement des variétés végétales du territoire,

la fourniture de graines pour la mise en place de conservatoires des ressources végétales (« Passe graine 31 » s'est aussi proposé pour partager des semences).

3

Le Bureau Montagne des Nestes.

Le Bureau Montagne des Nestes pourra :

Accompagner des groupes tous publics sur le site.

Organiser des manifestations autour des récoltes .

Il proposera des comptes rendus chronologiques et techniques, qu'il diffusera dans les réseaux d'éducation à l'environnement et les Bureaux Montagne de France.

Composition et entretien des haies.

1

Plantes du couvert végétal herbacé, au sol :

Lexique pour les plantes à favoriser :

+ veut dire à encourager par tous les moyens; = veut dire à encourager pour un développement abondant; - veut dire à encourager pour un développement pas trop abondant; - - veut dire à surveiller pour qu'ils soient présents mais en petit nombre.

Lexique pour les plantes à limiter :

+ veut dire que le végétal ne doit pas être présent sur le site ; = veut dire que sa présence doit être combattue assidument; - veut dire que sa présence doit être limitée le plus possible.

Plantes à favoriser	Plantes à limiter
Angélique =	Graminées (famille) +
Bardane =	Ronce -
Pimprenelle -	Fougère +
Violette =	Datura +
Plantain =	Euphorbe =
Consoude +	Arum =
Tanaisie -	Ciguë =
Topinambour -	Chélidoine =
Tussilage - -	Sèneçon +
Brunelle =	Budléia =
Pulmonaire =	Impatiente Himalaya +
Rumex Crépu =	Renoué du Japon +
Chicorée =	Genêt +
Pissenlit =	Bryone -
Égopode - -	Renoncles (famille) =
Valériane officinale -	Liserons =
Ortie =	Lierre -
Ail (famille) =	Digitale -
Aspérule odorante =	Érable (scion)-
Campanule -	Frêne (scion)-
Cardamine -	Hêtre(scion) -
Chardons (famille) -	Parisette =
Primevères +	Bois joli =
Églantier =	Hépatique -
Épiaires =	Fragon =

Épilobe =	Buis =
Lamier =	Houx =
Chénopode bon Henri +	Gui +
Fraisier +	Graterons -
Géranium =	Hellébore +
Germandrée =	Clématite =
Vesce / Gesse =	Tamier =
Raiponce en épis +	Belladone +
Alliaire -	Scolopendre -
Benoite commune =	Myosotis -
Bugle - -	Berces -
Millepertuis -	Pédiculaire -
Potentille -	Chèvrefeuilles -
Aigremoine - -	Saules -
Molène - -	Prêles -
Houblon -	Silène -
Lampsane -	Colchique -
Orchis-	Viorne -
Mélisse-	Camérisier =
Menthe- -	Autres plantes toxiques ou exotiques.
Morelle (tomate)-	
Conopode -	
Épervière piloselle - -	
Orge d'Europe - -	
Oseille- -	
Origan -	
Persil des bois -	
Nombril de venus =	
Trèfles - -	
Fenouil =	

2

Arbres de hautes tiges, **ligne au centre de la haie de 7 mètres de large.** (Hauteur de 20 / 30 mètre.)

Lexique :

- + veut dire en nombre;
- = veut dire tout les 16 mètres,
- - veut dire avec parcimonie.

Châtaigniers* =,
Cerisiers = (merisier),
pommiers + (franc),
Chêne* – (Tauzin),
Noyer* -,
Poirier + (franc).

* arbres qui porteront les lianes comestibles : vigne et kiwi.

3

Arbres et arbustes des lignes secondaires de la haie de 7 **mètres de large, ou ligne centrale de la haie de 3 mètres de** **large.** (Hauteur de 10 / 20 mètre.)

Lexique comme ci-dessus.

Sureau -,
Néflier -(aubépine),
Poirier + (aubépine),
prunier + (mirobolant ou Prunelier),
Pêcher +,
cerisier = (sainte Lucie),
noisetier -,
figuier -,
cormier -,
Cassis +,
groseille =,
Caseille =,
Framboise +,
myrtille +.